

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 124 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 5 mars 2012, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2012-05 modifiant le règlement de zonage n° 2000-08. L'objet est de :

- Permettre les travaux d'ancrage d'un quai sur la rive dans une partie de terrain grevé d'un droit de superficie d'une largeur d'au moins 7 m mesurée sur la ligne de rivage, dans la zone Rv-4
- Permettre un deuxième quai dans le littoral, sur un terrain grevé d'un droit de superficie d'une largeur d'au moins 7 m mesurée sur la ligne de rivage, dans la zone Rv-4, pourvu que ce droit de superficie soit en lien avec un terrain situé sur le territoire du Canton de Hatley et qu'il soit l'assiette d'une résidence

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 26 mars 2012, à 19 h, à la salle de l'église Sainte-Élisabeth, 3115, chemin Capelton, North Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné le 14 mars 2012

Liane Breton
Directrice générale